Image not found or type unknown

Recours pour plainte de violation de vie privée

Par **Chacha20**, le **16/01/2021** à **19:58**

Bonjour,

Mon ami possède un locatif juste derière chez lui, situé dans un lotissement. Lors du 1er de l'an, les locataires ont tiré un feu d'artifice de leur jardin et ont fait exploser la baie vitrée. Mon ami a filmé les fusées de chez lui pour avoir une preuve de la nuisance et de la dangerosité de l'activité du voisin. Malheureusement, ledit voisin a porté plainte pour "Atteinte à la vie privée". Je précise que la vidéo n'a pas été publiée sur les réseaux sociaux. Quel recours mon ami peut-il avoir pour se défendre ?

Merci, pour vos explications.

Cordialement.

Par **youris**, le **16/01/2021** à **20:10**

bonjour,

la baie vitré à qui ?

je conseille à votre ami de déposer également une plainte contre son voisin pour trouble de voisinage et mise en danger de la vie d'autrui.

en matière pénale, la preuve est libre, et la vidéo pourra servir de preuve.

conseillez à votre ami de voir un avocat ou d'utiliser sa protection juridique.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés